

Litière en bois déchiqueté

Catégorie Conduite d'élevage

Contexte et objectif

Contexte : Suite à des échanges avec des éleveurs sur l'utilisation du bois déchiqueté en litière, Vincent a décidé de se lancer pour réduire ses coûts liés à l'achat de paille et augmenter son autonomie en valorisant au maximum les ressources produites sur sa ferme.

Le bois déchiqueté présente plusieurs intérêts :

- Il est **moins cher que la paille et plus absorbant.**
- Les **plaquettes se dégradent très bien et sont aussi facile à gérer que le fumier**
- Il **absorbe très bien l'humidité** et permet de garder les vaches propres et saines.
- C'est un **amendement intéressant pour le sol avec un rapport C/N de 18 (valeur du fumier issu de la litière)**

Description – Mise en œuvre

Une fois le bois déchiqueté, **il faut compter 6 mois de séchage à l'abri avant de pouvoir l'utiliser.**

Une fois sec, on le met simplement comme de la paille en litière accumulée mais comme le bois déchiqueté est beaucoup plus absorbant, l'épaisseur nécessaire est beaucoup moins importante.

On peut commencer avec une première couche de 5 à 10 cm et ne pas remettre de litière pendant les 2 à 3 premières semaines. Il est en revanche important de bien tasser la litière pour éviter son échauffement.

Ici, un simple « paillage » par semaine est réalisé avec l'ajout de 8m3 de litières pour 30 vaches. Ce paillage peut être réalisé avec un **vieil épandeur à fumier.** A la place du paillage quotidien un **simple passage de herse tous les jours suffit pour garder la litière propre.**

Vincent **n'a pas besoin de curer de l'hiver**, la litière reste propre, ne chauffe pas et il peut aller jusqu'à 50cm d'épaisseur sans soucis.

Résultats

Depuis la mise en place de cette technique, Vincent n'a plus de mammites sur ses vaches l'hiver.

Le bois déchiqueté peut coûter **jusqu'à 5 fois moins cher que de la paille**, son prix à la tonne est plus faible et les quantités nécessaires sont moins importantes.

Pour avoir un ordre d'idée voici les prix du bois déchiqueté :

- En autoconsommation une fois sec (bois issus des haies de la ferme) : **76€/tonne**
- Acheté humide : **51€ / tonne**
- Acheté sec : **89€ / tonne**

Reproductibilité

Cette technique peut facilement être mise en œuvre si :

- On peut facilement accéder à l'aire paillée avec une herse.
- On peut stocker le bois à l'abri (ou sous une bâche)
- On trouve un entrepreneur ayant le matériel pour transformer le bois en plaquette
- On a une longueur suffisante de haie pour une gestion durable ou si on trouve un fournisseur de bois déchiqueté issu d'une gestion durable des haies.

En image



En savoir plus

Réseau des Civam Normands – Antenne de Vassy

Clémentine SCMIT – Animatrice technique

02 31 68 80 58 – clementine.schmit@civam.org



Ensemble, faisons évoluer nos pratiques agricoles

A découvrir sur www.pratiques-agroecologiques-normandie.com

